

CHAMPIONNAT «PRE REGIONAL»FEMININ
« F – D1 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Le championnat « Pré régional » étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier .

Le championnat « F – D1 » (seniors Pré Régional départemental féminin) est composé d'une poule unique de 12 équipes qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR.

- l'équipe classée 1^{ère} à l'issue du championnat est sacrée championne de la division et accède à la promotion régionale pour la saison 2011/2012 ainsi que l'équipe classée 2^e.
- l'équipe classée 12^e par contre descend en championnat « F-D2 » (Excellence Départementale).

N.B. :

- Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat F D1 par des descentes supplémentaires.

- Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat seront programmées le dimanche et de préférence à 10 H 30. (Parmi les exceptions possibles, les clubs ayant déjà une équipe soumis à cet horaire au niveau supérieur et qui recevront en pareil cas à 15 H, le club devra en faire la demande à la commission sportive 21 jours avant).

- Les joueuses « non brûlées des équipes évoluant dans les divisions supérieures pourront évoluer dans ce championnat quelque soit leur championnat.

Rappel du règlement :

La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

- le CL HOUDAIN reçoit en la salle du COSEC
- le COB CALAIS reçoit en la salle CALYPSO
- TINCQUES reçoit à ST POL SUR TENOISE (salle Coubertin ou Jean Moulin)

Responsable du championnat

Jean-Marie SKORUPKA

121 rue du Maréchal Joffre

62220 CARVIN.

Tel 03 62 90 55 25 Port 06 87 55 77 90

jmariesko@numericable.fr.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL «EXCELLENCE» FEMININ
« F – D2 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Le championnat « F – D2 » (seniors Excellence départemental féminin) est composé d'une poule unique de 12 équipes qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR.

- l'équipe classée 1^{ère} à l'issue du championnat est sacrée championne de la division et accède au championnat F D1 (Pré régional) pour la saison 2011/2012 ainsi que les équipes classées 2^e et 3^e.
- l'équipe classée 12^e par contre descend en championnat « F-D3 » (Promotion Départementale).
- Les équipes classées 11^e, 10^e, 9^eetc ...peuvent être amenées à descendre également en championnat F - D3 selon les descentes du championnat pré régional (F D1)

N.B. :

Rappel du règlement :

La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

- le CL HOUDAIN reçoit en la salle du COSEC
- le COB CALAIS reçoit en la salle CALYPSO
- TINCQUES reçoit à ST POL SUR TENOISE (salle Coubertin ou Jean Moulin)

Responsable du championnat

Jean-Marie SKORUPKA

121 rue du Maréchal Joffre

62220 CARVIN.

Tel 03 62 90 55 25 Port 06 87 55 77 90

jmariesko@numericable.fr

PROMOTION DEPARTEMENTALE « FEMININE »
« F – D 3 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Le championnat « D3 PDF » (seniors Promotion départementale féminin) de la saison 2010/2011 est composé de quatre poules qui se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR dans une première phase.

A l'issue de cette première phase :

➤ Equipes classées 1^{ère} de chaque poule.

Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule accèdent à la division « F D 2 » (Excellence départementale féminine) pour la saison 2011/2012. Elles se rencontreront par ailleurs pour l'attribution du titre de champion départemental de la manière suivante :

- le 1^{er} de la poule A sera opposé au premier de la poule B en match aller / retour (selon tirage au sort) les week-end des 30 avril et 7 mai
- le 1^{er} de la Poule C rencontrera quant à lui le premier de la poule D selon le même principe.
- les vainqueurs s'opposeront en une seule rencontre sur terrain neutre (date pressentie le 21 mai).

➤ Equipes Classées 2^e de chaque poule

Les équipes classées 2^e de chaque poule se rencontreront pour un classement de 5 à 8 selon le même principe que les premiers.

A noter toutefois :

- l'équipe classée 5^e accédera également en division F D 2 la saison prochaine
- A la différence des premiers, une rencontre entre les équipes perdantes sera organisée pour peaufiner le classement et déterminer ainsi un ordre de montée en cas de places vacantes.

➤ Equipes classées 3^e, 4^e, 5^e,

Les équipes classées 3^e, 4^e, 5^e.....de la Poule A seront opposées aux équipes classées au même rang dans la Poule B lors des week-end des 30 avril et 7 mai.

Même procédé pour les équipes classées 3^e, 4^e, 5^ede la Poule C qui seront opposés aux équipes de même rang dans la poule D.

Par contre, il ne sera pas organiser pour ces équipes de rencontres entre les vainqueurs et vaincus.

Rappel du règlement :

La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

A noter :

- RC LENS (maillots Rouge et Blanc)

Responsable du championnat

Philippe JORE

50 rue de l'Aigle

62480 LE PORTEL

TEL : 03 21 92 26 52 Portable : 06 60 67 48 02

jore.philippe@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT «PRE REGIONAL» MASCULIN
« M – D1 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Le championnat « Pré régional » étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier .

Le championnat « M – D1 » (seniors Pré Régional départemental masculin) comprend deux poules de 11 équipes avec une première phase en matchs ALLER / RETOUR.

Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat seront programmées le samedi et de préférence à 20 H 30. (Parmi les exceptions possibles, les clubs ayant déjà une équipe soumis à cet horaire au niveau supérieur et qui recevront en pareil cas à 18 H, le club devra en faire la demande à la commission sportive 21 jours avant).

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1^{ère} de chaque poule accèdent en « promotion régionale » pour la saison 2011 /2012, et se rencontreront en ALLER/RETOUR pour le titre de champion départemental. (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)
- les équipes classées 2^e de chaque poule sont opposées également en ALLER /RETOUR ; le vainqueur accède également à la promotion régionale. (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)
- De même les équipes classées aux 11^e, 10^e place rencontreront de la même façon leur vis à vis afin de déterminer un ordre de classement en cas de descentes supplémentaires (dates pressenties : week-end des 21 et 28 mai)

N.B. :

- Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat M D1 par des descentes supplémentaires.

- Les joueuses « non brûlées des équipes évoluant dans les divisions supérieurs pourront évoluer dans ce championnat quelque soit leur championnat.

Challenge de la Présidente

Seront concernés par ce challenge que les équipes 3^e et 4^e de chaque poule.

Ces équipes se rencontreront en une journée et selon une formule tournoi de la façon suivante (date pressentie dimanche 29 mai) :

- le 3^e de la poule A sera opposé au 4^e de la poule B
- le 3^e de la poule B sera opposé au 4^e de la poule A
- les vainqueurs de ces deux rencontres s'opposeront enfin pour l'attribution de ce challenge.

A noter :

* l'équipe du BC JMC CALAIS reçoit salle Coubertin à CALAIS .

Rappel du règlement : La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

Responsable du championnat

Jean Paul BLANPAIN

16/7 Résidence Pierre Loti

62480 LE PORTEL .

tel : 03 21 31 74 68

e.mail : jean-paul-blainpain@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT «EXCELLENCE» MASCULIN
« M – D2 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Les équipes disputant ce championnat « M – D2 » (championnat seniors d'excellence départementale masculine) sont réparties en trois poules et se rencontrent en première phase en matchs ALLER/RETOUR.

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1^{er} de chaque poule accèdent au championnat « M –D1 » (Pré Régional) pour la saison 2011/2012 et se rencontrent pour l'attribution du titre de champion selon une formule triangulaire et sur une seule journée (date pressentie dimanche 22 mai)
- De même les équipes classées 2^e de chaque poule se rencontrent selon la même formule et le même jour pour un classement de 4 à 6 .
Les équipes classées 4^e et 5^e accèdent également à la division supérieure.
- Attention aux restrictions en matière de montées (Articles 1.4 et 16 des règlements)
- En cas de montées supplémentaires ou places vacantes, l'ordre est
 - l'équipe classée 6^e
 - au 3^e de la poule du champion de la division M D2
 - au 3^e de la poule du vice champion
- Les équipes classées à la dernière place de chaque poule réintégreront le championnat de promotion départementale «M D3 » (maintien toutefois possible en cas d'effectif suffisant la saison prochaine selon l'ordre de priorité : poule du champion, puis du vice champion...)
- Les équipes classées 11 et 10^e de chaque poule peuvent être amenées à descendre également en cas de descentes supplémentaires du championnat d'excellence .

Rappel du règlement ; La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

Responsable du championnat

Gilles DURANEL

29 rue Denaux

62620 BARLIN

tel 03 21 02 78 82 Port 06 23 41 65 26

e.mail : gillesduranel@sfr.fr

CHAMPIONNAT «PROMOTION» MASCULINE
« M – D3 » SAISON 2010 /2011

REGLEMENT PARTICULIER

Les équipes disputant ce championnat « M – D3 » (championnat seniors de promotion départementale masculine) sont réparties en cinq poules et se rencontrent en première phase en matchs ALLER/RETOUR.

A l'issue de la première phase :

- les équipes classées 1^{er} de chaque poule accèdent au championnat « M –D2 » (Excellence) pour la saison 2011/2012 et se rencontrent pour l'attribution du titre de champion selon la manière suivante et pour un classement de 1 à 5 :
 - ⇒ match préliminaire après tirage au sort entre les deux premiers de deux poules en une seule rencontre (date pressentie : week-end du 21 mai)
 - ⇒ l'équipe gagnante de ce match préliminaire sera opposée aux 3 premiers des autres poules selon une formule tournoi (date pressentie 29 mai). L'équipe perdante du tour préliminaire sera classée à la 5^e place sauf si une équipe faisait forfait lors de la deuxième journée des matchs de classement.

> De même les équipes classées 2^e de chaque poule se rencontreront selon la même formule pour un classement de 6 à 10 . L'équipe classée 6^e accède également à la division supérieure (M D2). Une rencontre sera organisée pour déterminer le 8^e et 9^e rang.

En cas de places laissées vacantes (places éventuellement non prises par les équipes Jeunes 62) il sera pris en compte pour les montées supplémentaires :

- le club classé au 7^e rang
- le club classé au 8^e rang
- le club classé au 9^e rang
- le club classé au 10^e rang
- le club classé 3^e dans la poule du champion
- le club classé 3^e dans la poule du vice champion....

Rappel du règlement ; La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km.

A noter :

CL HOUDAIN reçoit salle Hamille

Responsable du championnat

Michel KWASEBART

26 rue des Corettes

62123 BERNEVILLE

Tel 03 21 22 62 38

kwasebart.michel@hotmail.fr

« JEUNES 62 »

REGLEMENT PARTICULIER

Le championnat « JEUNES 62 » de la saison 2010/2011 est composé d'une poule unique dont les équipes se rencontrent en matchs ALLER / RETOUR .

> L'équipe classée 1^{ère} de ce championnat est sacrée championne départementale. Cette équipe pourra, si elle le souhaite lors de la saison 2011/2012 intégrer le championnat « M D2 » championnat Excellence .

> L'équipe classée 2^e de ce championnat pourra éventuellement être sollicitée pour intégrer éventuellement le championnat « M D2 » championnat Excellence .

Attention de peuvent évoluer dans ce championnat :

- Seniors 4^e année nés en 89
- Seniors 3^e année nés en 90
- Seniors 2^e année nés en 91
- Seniors 1^{ère} année nés en 92
- Cadets 3^e année nés en 93 avec un surclassement par le médecin de famille
- Cadets 2^e année nés en 94 avec un surclassement par le médecin de famille

Attention 3 joueurs Maxi nés en 89 et 90

Les Cadets 1^{ère} année (nés en 95) ne peuvent pas évoluer dans ce championnat.

A noter :

- le BCBSO joue à BLENDÉCQUES salle MARQUANT.
-

Responsable du championnat

Jean Marie LEVANT

17 rue Mousseron

62290 NOEUX LES MINES

Tel : 03 21 61 19 38

jean-marie.levant@wanadoo.fr